



# ACCORD DE TRANSIT & DE TRANSPORT DU CORRIDOR NORD

1985/1996/2007

# Réseaux de Transport du Corridor Nord



# Introduction

- Le CN est le Corridor de transport qui relie les six pays enclaves du Burundi, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud et de l'Ouganda au Port Maritime Kényan de Mombasa;
- Le 1<sup>er</sup> traité multilatéral a été signé en 1985 par seulement quatre États: le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et du Kenya pour une période de validité de 10 ans. La RD Congo a adhéré au traité un an plus tard en 1986. L'objectif principal était de faciliter les opérations de transit (importations et exportations) en provenance ou en destination des pays Membres.
- En 1996, l'accord a été révisé dans le but d'inclure des nouveaux aspects qui n'étaient pas encore couverts dans l'Accord tels que l'harmonisation des règlements; la simplification des procédures; etc. À cet égard, un bon nombre de protocoles ont été développés.
- En 2007 (soit 10 ans plus tard), le traité a été encore une fois amélioré avec pour objectif principal de transformer le Corridor jusque la essentiellement De Transit Et De Transport en un «Corridor De Développement Economique» avec encore une fois plus de protocoles qu'avant (11 protocoles).

# Champ d'Application

- Le champ d'application de l'accord couvre 4 modes de transport a savoir: Routes, Chemins de Fer, Oléoducs et voies navigables intérieurs). Les détails opérationnels sont consignés dans les 11 protocoles suivants:
  1. Installations portuaires maritimes.
  2. Routes et installations.
  3. Contrôles et opérations douanières.
  4. Documentation et procédures.
  5. Transport de marchandises par chemin de fer
  6. Transport de marchandises par route
  7. Transport de marchandises par voies navigables intérieures
  8. Transport par pipeline
  9. Transport multimodal de marchandises
  10. Manipulation des marchandises dangereuses
  11. Mesures de facilitation pour les agences de transit, les commerçants et les employés.
- Le processus de ratification du traité passe par les Parlements des Pays Membres et prend généralement du temps (en moyenne 1-3ans), mais l'Accord devient opérationnel une fois que la majorité le ratifie.

# Objectifs et organes politiques

Les objectifs sont au nombre de quatre:

1. *Faciliter le commerce, la circulation des personnes, des véhicules et des marchandises dans les transports nationaux, régionaux et internationaux.*
2. *Stimuler le développement économique et social sur les territoires des parties contractantes. (Suppression de tout type d'obstacles): (ONT & Tarifaires - Barrières physiques ou non physiques).*
3. *Transformer le corridor en un corridor de développement qui, en plus d'offrir des services de transport et de transit sûrs, rapides et compétitifs qui sécurisent le commerce régional, stimulera les investissements, encouragera le développement durable et la réduction de la pauvreté.*
4. *Mettre en œuvre des stratégies pour accélérer la croissance économique et sociale le long du corridor tout en assurant la durabilité environnementale*

Pour arriver à coordonner et superviser la mise en œuvre des activités du corridor, les parties contractantes ont mis en place les organes suivants:

- (i) Le Conseil des ministres; (ii) les comités techniques spécialisés; (iii) Le Comité de Partenariat Public & Privé
- (iv) Le Comité Exécutif et (v) Le Secrétariat Permanent.

# Conclusion

- La coopération et le commerce entre les pays ont fortement augmenté : Cfr «Observatoire des transports du NCTTCA via» [www.kandalakaskazini.or.ke](http://www.kandalakaskazini.or.ke) ou <http://top.ttcanc.org>
- Des indicateurs de performance du Corridor sont suivis sur une base *hebdomadaire, trimestrielle, semestrielle et annuelle* et servent les Pays dans la prise de mesures correctives appropriées.
- L'accord actuel de 2007 est en cours de révision pour inclure les développements récents intervenus au niveau régional et Africaine tels que la ZLECAf, le Territoire Douanier Unique, etc.

Merci pour votre attention.

*Aloys Rusagara Bayiro*

*Directeur en charge des Politiques et Planification des Transports du Corridor Nord.*